



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

V2026

Tables des matières

1. OBJET	2
2. CHAMP D'APPLICATION.....	2
3. INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES	2
4. DESCRIPTION DES PRESTATIONS	2
5. PROCESSUS D'INSCRIPTION ET CONTRACTUALISATION.....	2
6. ACCESSIBILITE ET BESOINS SPECIFIQUES	2
7. TARIFS, DEVIS ET MODALITES DE PAIEMENT	2
8. PRISE EN CHARGE OPCO	2
9. ANNULATION, REPORT ET INTERRUPTION	2
10. ASSIDUITE, EMARGEMENTS ET CERTIFICATION	3
11. OBLIGATIONS DU CLIENT	3
12. OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE.....	3
13. PROPRIETE INTELLECTUELLE.....	3
14. RESPONSABILITE	3
15. PROTECTION DES DONNEES (RGPD)	3
16. ÉVALUATION ET AMELIORATION CONTINUE	3
17. LITIGES.....	3
18. ACCEPTATION DES CGV	3



1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités applicables aux prestations de formation professionnelle proposées par le Centre Professionnel des Soudeurs (CPS).

2. Champ d'application

Les CGV s'appliquent à toutes les formations dispensées par le CPS, qu'elles soient financées par un particulier, une entreprise, un OPCO ou tout autre organisme financeur.

3. Informations précontractuelles

Avant toute inscription, le CPS fournit au Client :

- le programme détaillé de la formation ;
- les objectifs, compétences visées et prérequis ;
- les modalités pédagogiques et techniques ;
- les modalités d'évaluation ;
- les conditions d'accès, notamment pour les personnes en situation de handicap ;
- les tarifs et conditions financières.

4. Description des prestations

Le CPS propose :

- des formations d'initiation et de perfectionnement en soudage ;
- des formations qualifiantes et certifiantes ;
- des remises à niveau ;
- des accompagnements individualisés.

Chaque formation fait l'objet d'un programme détaillé remis au Client.

5. Processus d'inscription et contractualisation

L'inscription devient définitive après :

- validation des prérequis ;
- signature du devis ou de la convention de formation ;
- acceptation des CGV ;
- accord de prise en charge OPCO (si applicable) ;
- versement éventuel d'un acompte.

6. Accessibilité et besoins spécifiques

Le CPS s'engage à étudier toute demande d'adaptation liée à une situation de handicap. Un référent handicap est disponible pour accompagner le Client dans l'analyse des besoins.

7. Tarifs, devis et modalités de paiement

Les tarifs sont exprimés en euros, hors taxes sauf mention contraire. Le paiement peut être effectué par virement, chèque ou paiement en ligne. Sauf accord spécifique, le règlement doit être effectué **avant le début de la formation**.

8. Prise en charge OPCO

En cas de financement par un OPCO :

- le Client doit transmettre au CPS l'accord de prise en charge avant le début de la formation ;
- en cas de refus ou de non-paiement de l'OPCO, le Client reste redevable du coût total.

9. Annulation, report et interruption



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

V2026

9.1 Annulation par le Client

- Plus de 15 jours avant : aucun frais.
- Entre 15 et 7 jours : 50 % du montant dû.
- Moins de 7 jours : 100 %.

9.2 Annulation par le CPS

En cas de force majeure ou d'inscriptions insuffisantes, la session peut être reportée ou annulée. Les sommes versées sont remboursées ou reportées.

9.3 Interruption en cours de formation

Toute formation commencée est due en totalité, sauf cas de force majeure justifié.

10. Assiduité, émargements et certification

Le Client s'engage à respecter les horaires et à signer les feuilles d'émargement. Une attestation de fin de formation ou un certificat est remis selon les modalités prévues.

11. Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- respecter les consignes de sécurité ;
- adopter un comportement professionnel ;
- utiliser les équipements conformément aux instructions.

12. Obligations du Prestataire

Le CPS s'engage à :

- fournir des formations conformes au programme ;
- garantir la compétence des formateurs ;
- assurer la sécurité des équipements ;
- mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue.

13. Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction ou diffusion est interdite sans autorisation écrite.

14. Responsabilité

Le CPS ne peut être tenu responsable des dommages causés par une mauvaise utilisation des équipements ou par le non-respect des consignes de sécurité.

15. Protection des données (RGPD)

Les données collectées sont utilisées pour la gestion administrative et pédagogique. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.

16. Évaluation et amélioration continue

Le CPS recueille systématiquement :

- les évaluations à chaud ;
- les évaluations à froid ;
- les retours des formateurs.

Ces éléments contribuent à l'amélioration continue des prestations.

17. Litiges

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du siège social du CPS.

18. Acceptation des CGV



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

V2026

L'inscription à une formation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

